

■ **Barras-Moll Hélène**, à Courtételle, Exploitation d'un bar à café, Raison individuelle (FOSC no 226 du 21. 11. 2002, p. 8, publ. 738336). Raison radiée par suite de cessation d'activité.

Journal no 906 du 10.10.2003
(01217226 / CH-670.1.002.908-3)